



Conseil communal de la Ville de Pully
Le bureau

Extrait du procès-verbal

Séance du mercredi 1^{er} avril 2026

sous la Présidence de Monsieur Patrick DU BOIS, Président

Préavis 06-2026 Déploiement des compteurs électriques intelligents Etape 2

Crédit demandé : CHF 3'440'000.00 TTC

Le Conseil communal de Pully,

vu le préavis municipal N° 06-2026 du 11 février 2026,
vu le rapport de la Commission désignée à cet effet,
vu le préavis de la Commission de finances,

décide

1. d'allouer à la Municipalité un crédit de CHF 3'440'000.00 TTC, destiné à financer la deuxième phase du déploiement des compteurs électriques intelligents et leur relève à distance, montant à prélever tout ou en partie sur les disponibilités de la bourse communale ;
2. d'autoriser la Municipalité à recourir, si nécessaire, à l'emprunt pour le solde à souscrire, aux meilleures conditions du marché ;
3. d'autoriser la Municipalité à amortir cette dépense par annuités égales sur 10 ans.

Pour le Bureau du Conseil communal de Pully

Le Président

Patrick DU BOIS



La Secrétaire

Francine MEDANA

Pully, le 1^{er} avril 2026